

Pulnoy

EN BREF

Hôtel de Ville - 2, rue du Tir - 54425 Pulnoy
Tél. : 03 83 29 16 64 - Fax : 03 83 21 69 62

Envoyez vos coordonnées postales à contact@pulnoy.fr
pour recevoir "Pulnoy en Bref" uniquement par e-mail

Plus d'infos sur www.pulnoy.fr
 Ville de Pulnoy

N° 113

Mai 2017

ÉDITO



Michelle Piccoli
Maire de Pulnoy

Chères Pulnéennes, chers Pulnéens,

C'est le printemps : tout semble plus vif, plus propre.
Nos services s'adaptent aux conditions saisonnières.

Au cœur de l'effort constant pour maintenir une ville propre, **deux agents de la propreté** nettoient, ramassent, entretiennent, chaque jour, du matin au soir. On finit par ne plus les voir, mais ils font un travail considérable, coûteux pour tous et pas des plus agréables :

- 2 893 heures/an et 41 933 euros du budget de fonctionnement (plus de 3 points d'impôts pour chaque foyer) ;
- 13 km de voiries à nettoyer ;
- 2 669 sacs poubelles ramassés en 2016 dans les 46 corbeilles publiques ;
- 23 passages en déchetterie pour les dépôts sauvages abandonnés sur la voirie ;
- Plusieurs centaines de kilos de déjections canines ramassées par an ;
- Plus de 6 ha. d'espaces verts à nettoyer.

La propreté est une priorité municipale, mais elle est aussi l'affaire de tous. Elle n'est pas seulement celle de ceux qui ramassent et nettoient : elle engage, au quotidien, la responsabilité de chacun.

La Ville souhaite informer sur sa politique en matière de propreté urbaine et rappeler aux habitants les bons réflexes et les règles de salubrité.

Une nouvelle campagne sera donc lancée à partir du 20 mai, déployée sur de nouvelles affiches ; les devoirs civiques seront aussi rappelés en diverses occasions :

- La responsabilité de chaque occupant est d'entretenir correctement son terrain et tout ce qui déborde de sa clôture. Des opérations de nettoyage approfondi des trottoirs et de la chaussée, menées régulièrement par la commune et la Métropole, ont lieu en cette période. Chaque habitant est tenu de les accompagner au droit de sa façade et en limite de sa propriété, conformément au règlement départemental.
- Un dépliant vous rappelant le calendrier et les lieux de ramassage des déchets est joint à ce numéro.
- « Ah ! Nos amis les bêtes... » Des solutions techniques (canisacs, corbeilles, agents ramasseurs) sont mises en place, et s'accompagnent d'actions de communication (affichettes, guide du chien dans la ville, opérations surprises...). Des citoyens appartenant à l'atelier participatif viendront à votre rencontre pour vous sensibiliser à ce fléau.

Des tournées de vigilance des agents, des élus et de la Police municipale traqueront les contrevenants au "bien-vivre-ensemble" selon des secteurs définis : propreté des trottoirs, abandon de déchets encombrants, haies débordantes...

Mais, si les projets sont légion, il n'en reste pas moins que le principal obstacle est l'incivisme de certains habitants. Pour relever le défi d'une ville propre, les efforts des services municipaux doivent s'accompagner d'une prise de conscience collective, d'un comportement responsable de chacun. Nous pouvons faire le maximum, pas l'impossible.

SOMMAIRE

■ Articles

#Ramassezlestoutes

Urbanisme : les règles à connaître

■ En Bref

Fleurissement estival

Rue des Hauts sapins : calendrier des travaux

Vous nous avez demandé...

■ Budget 2017

INFOS FLASH

Bienvenue aux nouvelles entreprises !

Besoin de faire garder votre chat et/ou votre chien, d'un moyen de transport pour le véhiculer ? Vous trouverez probablement une solution avec **Anim'o, Taxianimalier** et **Passion chiens et chats 54**.
Lionel Dumenil - 06 22 57 46 75 - lionel.dumenil@orange.fr

Magic Tools a ouvert ses portes en octobre dernier, mais nous ne l'avons pas encore présenté. Monsieur Crépet vous y accueille et s'occupe de votre climatisation automobile.
6, rue de l'Arbois - 09 83 01 97 62

Troc jardin

Vous souhaitez participer au troc jardin qui sera organisé lors de la 7^{ème} Fête de la forêt (le 24 septembre) en tant qu'exposant ? Informations et réservation (obligatoire) à l'Hôtel de Ville.
2, rue du Tir - 03 83 29 16 64 - contact@pulnoy.fr

Rendez-vous sur www.pulnoy.fr

Plus clair, plus simple : le nouveau site internet de la Ville est en ligne !

Guide des déchets

Un guide des déchets est joint à ce Pulnoy en Bref : à consulter, à suivre et à conserver !

■ Propreté de la ville

#Ramassezlestoutes

Du 20 mai au 2 juin, la Ville de Pulnoy lance un appel au civisme de ses habitants.

Déjections canines et dépôts sauvages arrivent systématiquement en tête des incivilités citées par les Pulnéens ! **Des petits gestes qui semblent sans conséquence pour leurs auteurs, mais qui ont indéniablement un effet néfaste pour leurs concitoyens...**

Lors du premier atelier participatif, qui s'est tenu le 25 mars, les Pulnéens présents ont exprimé leur souhait de mener une action sur le thème de la propreté de la ville. Ils ont ainsi confirmé et légitimé les projets déjà engagés par la Ville, mais aussi innové.

En effet, après l'action de mise en évidence des déjections canines (par bombage de peintures colorées) menée au printemps 2016, la Ville poursuit son action avec une campagne de sensibilisation qui portera cette année sur 2 thèmes : les déjections canines et le dépôt sauvage.

Les déjections canines seront d'abord abordées : campagne d'affichage, bombage et contact direct avec les propriétaires de chien(s) sont au menu.

Les membres des ateliers participatifs seront, comme ils l'ont demandé, acteurs de cette démarche.

Le dépôt sauvage (qui correspond à tout dépôt de déchets à un emplacement qui n'est pas prévu à cet effet) sera ensuite traité. Pour cela, plusieurs actions de nettoyage sont programmées sur le territoire de la commune et les habitants seront invités à y participer :

- Forêt : samedi 20 mai, de 10h à 12h, avec la contribution de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA).
Rendez-vous sur le parking du parcours de santé.

- Quartier des Résidences Vertes : samedi 27 mai, de 10h à 12h, en compagnie de Monsieur Gallot, gardien des immeubles de l'Office Métropolitain de l'Habitat.

Rendez-vous au centre de rencontre.

En complément, une exposition consacrée au tri des déchets et à leur recyclage sera visible en mairie à compter du 29 mai.

Les enfants seront également impliqués : des ateliers de sensibilisation seront organisés par les ambassadeurs du tri de la Métropole du Grand Nancy auprès des élèves de l'école élémentaire de la Moissonnerie.

Nul besoin d'attendre le lancement de la campagne de sensibilisation pour faire preuve de civisme !



Elle ne fait rire que dans un sms !
#Ramassezlestoutes

Rappel :

Un guide pratique des déchets est associé à ce Pulnoy en Bref.

Des canisacs sont disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville et en distributeurs :

- avenue L. de Vinci (à chaque extrémité et à hauteur du centre de rencontre) ;
- avenue du Grémillon (au niveau du plan d'eau) ;
- rue du Tir (en bas de la rue) ;
- allée Jean Monnet (en bas de l'allée).

Le dépôt sauvage et les déjections canines non ramassées sont sanctionnés d'une amende de 68 € + les éventuels frais d'enlèvement ou de nettoyage.

■ Urbanisme : les règles à connaître

Les beaux jours sont là et chacun de nous souhaite profiter du grand air à l'abri des regards, mais...

Le souhait, légitime, de créer un espace intime autour de sa résidence est compréhensible. Il n'autorise cependant pas la détérioration du paysage urbain.

Ainsi, la pose d'un brise-vue, quel que soit son aspect ou la qualité des matériaux employés, ne répond pas à cet objectif. (Il faut également savoir que la pose d'un brise-vue permet à un éventuel cambrioleur de ne pas être vu.) **L'interdiction de poser des brise-vues, notamment en bordure d'espaces publics et sur rue, est donc la règle.** Il est donc recommandé d'envisager un aménagement permanent.

La délibération du Conseil Communautaire du 12/10/2007, renforcée par la délibération du Conseil Municipal du 22/05/2014, dispose qu'**une déclaration préalable de travaux est obligatoire lors de l'édification d'une clôture.** Il convient donc de prendre connaissance des dispositions réglementaires en la matière et de les respecter : la clôture joue un rôle esthétique majeur pour la qualité de l'espace public et du quartier. Le choix des matériaux, la couleur et l'entretien sont donc importants. Le respect des dispositions relatives aux règles d'urbanisme participe au maintien de l'harmonie environnementale et au cadre de vie de la commune.

Les haies sont généralement une association d'arbustes, plantés de façon à former une clôture naturelle en bordure de propriété. Elles peuvent être uniformes (plantées uniquement avec le même arbuste) ou mélangées. Elles **contribuent énormément au paysage de la commune**, offrant ainsi un environnement de qualité.

Notre conseil : à la conception ou à la replantation, variez vos haies. En effet, le mélange d'espèces, qu'elles soient à feuilles caduques ou persistantes, vous offre de nombreux avantages (biodiversité...).

Pour préserver l'intimité des Pulnéens, **des aménagements temporaires** (le temps qu'une clôture soit édifiée ou que des haies nouvelles soient replantées) **peuvent toutefois être envisagés**, à condition d'en respecter les règles.

Le service urbanisme est à votre disposition pour vous conseiller dans vos aménagements.

En Bref

■ Fleurissement estival

La Ville de Pulnoy détermine chaque année une thématique de fleurissement : «Si on jouait !?» sera celle de l'été 2017.

Les agents des services techniques de Pulnoy ont donc travaillé pendant plusieurs mois à la conception de massifs fleuris en rapport avec le jeu. Leur installation sera terminée dans un mois.

Quatre sites et déclinaisons ont été retenus :

- jeu de mikados au plan d'eau
- jeu de dominos place de la République
- jeu de petits chevaux rue de Savoie
- structure de jeux sur le rond-point de la rue de Saulxures

Tous les matériaux utilisés (hors végétaux) sont de "seconde main" (bois de palette, fils de fer, etc.).



■ Rue des Hauts sapins

Adieu fils électriques, bonjour ciel dégagé !

Après les rues Lebrun et du Chanois, c'est au tour de la rue des Hauts sapins de bénéficier d'une cure de jouvence ("requalification de l'espace public", selon le terme officiel).

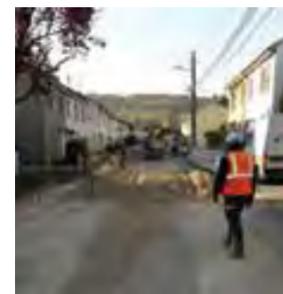
Les riverains ont été invités à une réunion publique d'information le 3 mars.

À cette occasion, les représentants de la Métropole leur ont exposé le projet et le calendrier des travaux.

Ainsi, depuis le 20 mars, la société SLD TP procède au **renouvellement** du réseau d'alimentation en eau potable et au **renforcement** hydraulique du réseau d'assainissement. Viendra ensuite, à compter de mi-juillet, la phase d'**enfouissement** des réseaux de télécommunication et d'électricité : la durée estimée du chantier est d'un peu plus de deux mois.

Enfin, l'**aménagement** de la voirie sera effectué à partir de fin septembre et devrait être achevé mi-novembre.

Conscient du bien-être qui va succéder à ces travaux, les riverains font preuve de patience et de compréhension. **Nous les en remercions !**



Budget 2017

L'exercice clôturé au 31 décembre 2016 a permis de dégager un **excédent** de 192 448 € sur la section de **fonctionnement** et de 91 247 € sur la section d'**investissement**.

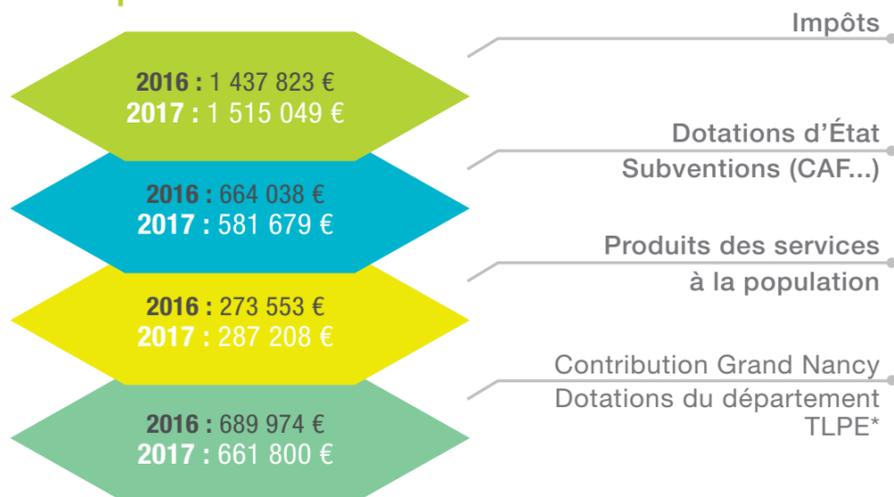
Pour 2017, **les dépenses de fonctionnement** budgétées se montent à 3,229 M€, les charges de personnel représentant 60 % de ce montant, la commune ayant peu de prestataires extérieurs pour la gestion de ses services aux habitants, l'emploi local étant privilégié.

Les recettes de fonctionnement baisseraient cette année pour atteindre 3,241 M€, du fait principalement de dotations en diminution (dont la dotation globale de fonctionnement) et d'une revalorisation nationale limitée à 0,4 % des bases fiscales. Pour autant, le Conseil Municipal a décidé le **maintien des taux communaux de la fiscalité directe** conformément aux engagements de l'équipe majoritaire d'appliquer une fiscalité modérée.

Les dépenses d'investissement atteindront 519 694 €, partagées entre l'entretien de nos écoles, les travaux d'accessibilité de nos bâtiments, l'étude de la rénovation de la maison des jeunes, les équipements sportifs.

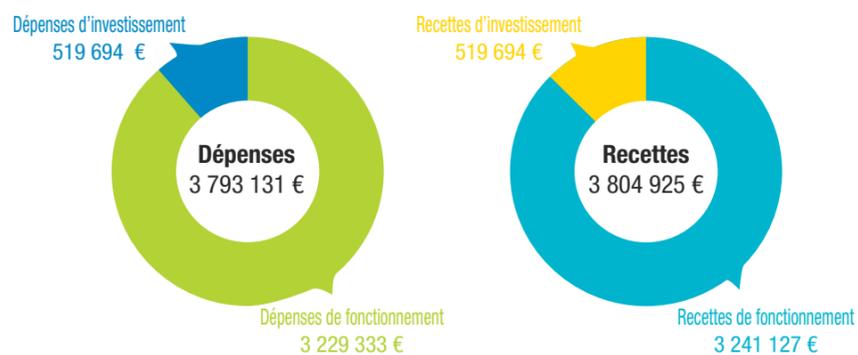
Les recettes d'investissement seront équilibrées à 519 694 € et proviendront de prélèvements sur la section de fonctionnement, de la récupération de TVA sur l'État et d'un recours à l'emprunt estimé à 300 000 €.

Principales recettes de fonctionnement



*Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

Répartition des recettes et dépenses



Temps d'Activités Périscolaires dans les écoles maternelles (Année 2016-2017)

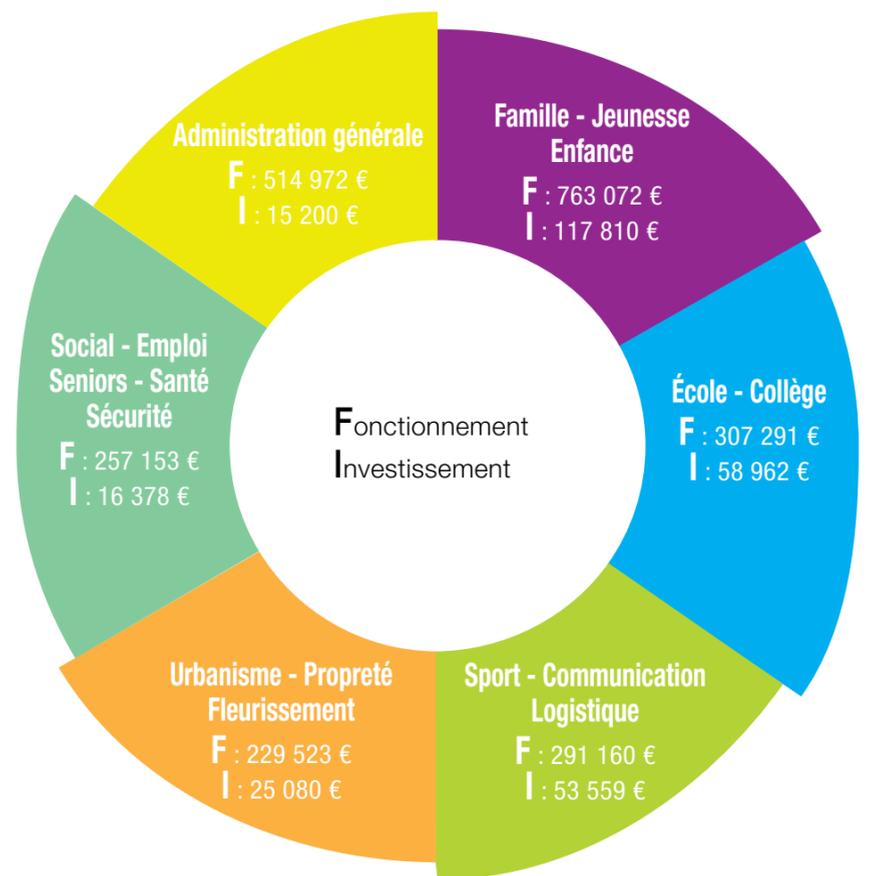


Evolution des taux communaux d'imposition



Dépenses par pôles

(Hors amortissements, électricité, gaz, remboursement des emprunts...)



La situation financière de la commune est saine, malgré un contexte économique difficile sur les derniers exercices. Son endettement reste modeste et son épargne est redevenue excédentaire. Des incertitudes demeurent sur les dotations de l'Etat des prochaines années, mais l'équipe majoritaire, sans remettre en cause les équilibres budgétaires, mettra tout en œuvre pour réaliser les investissements prévus.

Pour cela, les dépenses de fonctionnement continueront à être tenues avec rigueur, les mutualisations seront poursuivies avec la Métropole et les communes voisines, les charges de personnel resteront maîtrisées dans un contexte de forte augmentation de notre population et donc de nos services.

Notre volonté d'une fiscalité directe adaptée et modérée sera poursuivie pour les prochains exercices dans la mesure où les dotations de l'État seront stabilisées.

Les économies réalisées sur notre section de fonctionnement nous permettront d'autofinancer une part importante de nos futurs investissements prévus, en particulier les travaux de la maison des jeunes, le remplacement de la vidéosurveillance, l'entretien de notre patrimoine.

Le recours aux emprunts restera limité, nous permettant d'obtenir des conditions financières intéressantes.

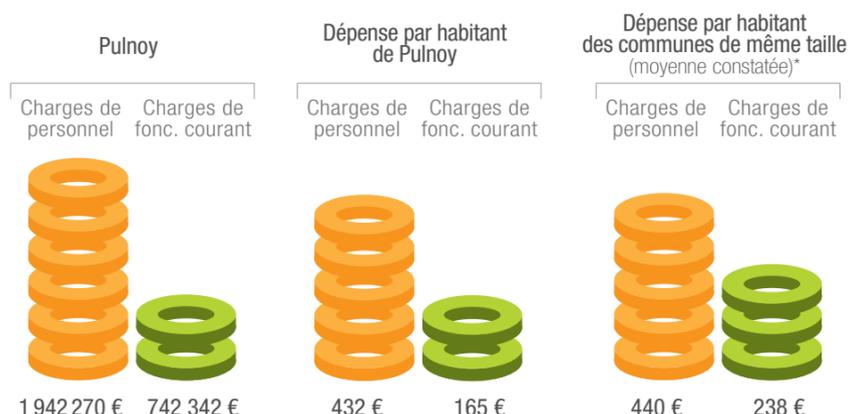
Exemples d'investissement 2017



Résultat cumulé des années précédentes



Répartition des charges



■ Vous nous avez demandé...

Comment voter par procuration ?

En cas d'absence, il est possible de demander à une personne de confiance de voter à notre place. La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Ce dernier doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant, mais pas forcément dans le même bureau de vote.

Pour obtenir une procuration, le mandant doit se présenter en personne, soit dans un commissariat (ou une gendarmerie), soit au Tribunal d'instance de son domicile (Nancy pour Pulnoy). Si le mandant ne peut se déplacer pour des raisons de santé, un agent de la Police nationale peut venir au domicile de ce premier (un certificat médical sera demandé).

La démarche s'effectue à l'aide d'un formulaire qui peut être rempli sur place ou en amont après l'avoir téléchargé sur internet (service-public.fr par exemple).

Le jour du scrutin, le mandataire se présente au bureau de vote du mandant muni de sa propre pièce d'identité et vote au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs. Les documents nécessaires à l'exécution de la procuration sont déjà parvenus au bureau de vote.

NB :

- Le mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France et un maximum de deux dans le cas de procurations établies à l'étranger (soit : une procuration établie en France ou une établie en France + une établie à l'étranger ou deux établies à l'étranger).
- Le mandataire peut être le même pour les deux tours, mais ce n'est pas une obligation (dans ce cas, il faudra faire deux procurations).

■ LE MOT DE LA POLICE

Le brûlage des déchets verts génère des problèmes entre voisins, en raison des odeurs et de la fumée. Le brûlage à l'air libre est aussi source d'émission de substances polluantes : gaz et particules (dont la concentration dans l'air doit rester conforme aux normes de la directive 2008/50/CE).

L'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental de Meurthe-et-Moselle interdit le brûlage à l'air libre de toute ordure (annexe II de l'article R. 541-8 du Code de l'environnement), sauf autorisation préfectorale.

Les infractions au Règlement Sanitaire Départemental concernent les déchets non dangereux, comme les déchets de bois non traité, les plastiques, les cartons d'emballages, les déchets verts. Le brûlage de cette catégorie de déchets est sanctionné selon l'article 7 du décret 2003-462 du 21 mai 2003 et l'article 131-13 du code pénal d'une amende qui peut aller jusqu'à 450 €.

■ DANS VOTRE AGENDA

JUIN

Vendredi 2 - de 16h à 19h30
Collecte de sang, organisée par l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole

Don possible pour les 18 ans et +
Ouvert à tous - Centre socioculturel

Dimanche 11 - de 10h à 12h
Fête de la Mission Ados

Animations sportives accessibles à tout âge
Ouvert à tous - Complexe sportif J. Anquetil

Du 5 au 25
Tournoi Open Jeunes, organisé par le Tennis Club du Grémillon

Sur inscription préalable - Ouvert au public
Complexe sportif J. Anquetil

Dimanche 11 - de 8h à 18h
Elections législatives - 1^{er} tour du scrutin
Bureaux de vote

Samedi 17 - de 10h à 13h
Inscriptions à l'accueil de loisirs de l'Association Familles Rurales de Pulnoy
Bureau AFR - 1, rue de Prény

Dimanche 18 - de 8h à 18h
Elections législatives - 2^{ème} tour du scrutin
Bureaux de vote

Mercredi 28 - de 14h à 18h
Inscriptions à l'accueil de loisirs de l'Association Familles Rurales de Pulnoy
Bureau AFR - 1, rue de Prény

Lundi 26 - dès 18h30
Conseil municipal
Ouvert à tous - Hôtel de Ville

Samedi 24 - dès 14h
L'Été en Fête

Nombreuses animations et restauration
Ouvert à tous - Plan d'eau du Val de la Masserine

Vendredi 30 - dès 20h30
Concert de l'École de Musique de Pulnoy-Saulxures

Entrée libre - Centre socioculturel

JUILLET

Samedi 1^{er} - de 10h à 13h
Inscriptions à l'accueil de loisirs de l'Association Familles Rurales de Pulnoy
Bureau AFR - 1, rue de Prény

Samedi 1^{er} - de 14h à 18h
Pulnoy en tongs
Nombreuses animations
Ouvert à tous - Résidences Vertes

Samedi 1^{er} - dès 20h30
Concert annuel des Boul'de Gomm' et de Accroch'Ados
Entrée libre - Centre socioculturel

Lundi 3 / Mardi 4
Balayage des rues
Laissez libres trottoirs et chaussée

LE MOT DE L'OPPOSITION



Histoire... à dormir... de boues

Décembre 2016 : Ouverture, par le Préfet du Grand Est, d'une enquête publique sur le plan d'épandage des 5000 tonnes annuelles de boues générées par la station d'épuration de Malzéville. Essey, Seichamps et Pulnoy font officiellement partie des 135 communes concernées, pour certaines de leurs parcelles agricoles.

Janvier 2017 (26/01) : Demande, par le préfet 54, de recueil par les communes concernées des avis consultatifs de leur conseil municipal, avant le 16 mars 2017.

Février 2017 (04/02) : Réunion du Conseil Municipal de Pulnoy, sans recueil de son avis sur la question, mais surtout sans la moindre information des conseillers !...

Notre question orale en CM du 27/03 : Pourquoi une telle absence de concertation ?

La Réponse de Mme le Maire en CM du 27/03 : Parce que le délai était "trop court" pour une délibération en CM... et que, contrairement aux courriers et documents préfectoraux, "la commune ne serait pas concernée"...

Qui croire ? Simple négligence ? Mépris ou crainte du débat ?

Retrouvez le développement de ce sujet sur nos pages web

[Pulnoy autrement](#) [pulnoyautrement.unblog.fr](#)
Visites du groupe minoritaire : DEYTERNE Dominique, HAUSERMAN Fabrice, CHARANIGA Isabelle, ENEL Jean

LIBRE EXPRESSION POLITIQUE

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Depuis quelques années, malgré les baisses de dotation de l'État, les finances de la commune se rééquilibrent, nous permettant d'avoir une trésorerie de bon niveau, conséquence d'une politique rigoureuse au niveau de nos dépenses de fonctionnement, qui nous a permis :

- de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale depuis 2 ans,
- de répondre favorablement aux demandes de subventions de nos associations,
- de proposer une tarification de nos services accessibles à tous,
- de développer une politique d'animation de la commune qui s'adresse à tous les habitants,
- de diversifier nos moyens de communication.

Nos dépenses réelles de fonctionnement, par habitant, restent inférieures aux moyennes constatées des communes de même importance, tant au niveau local que national. Cela est rendu possible par une maîtrise de nos charges de personnel, malgré les nombreux services offerts et l'agrandissement de la commune, mais également de nos charges à caractère général (dont les charges externes et externalisées).

Pourtant, au niveau des recettes, la commune souffre d'une dotation de l'État inférieure aux communes voisines, malgré une hausse constante des effectifs scolaires et une population en forte hausse ces 2 dernières années.

Nous considérons, à mi-mandat, que nos indicateurs budgétaires sont bien orientés pour nous permettre d'atteindre les objectifs fixés lors de notre élection. Au vu des nombreuses critiques infondées dont nous sommes assaillis et des notations scolaires d'un autre âge qui nous sont attribuées par notre opposition, l'équipe majoritaire reste plus que jamais mobilisée autour de son Maire pour la réussite de notre mandat.
G. Nicola, pour le groupe majoritaire

Vendredi 7- début de soirée
Un soir d'été

Balade commentée à thème : "toponymie"
Gratuit - Sur inscription préalable en mairie

À partir du 10
Stage multisports (tennis, badminton, ping-pong), organisé par le Tennis Club du Grémillon

De 6 à 16 ans - En demi-journée -
Inscription à la semaine
sylvain.thuot@gmail.com
06 81 06 47 25

Du 10 au 31
Activités de la Mission Ados
Sur inscription préalable au PSFJ*

Du 10 au 31
Accueil de loisirs de l'Association Familles Rurales de Pulnoy
Sur inscription préalable

Vendredi 28 - début de soirée
Un soir d'été

Balade commentée à thème : "les arbres dans la ville"
Gratuit - Sur inscription préalable en mairie

